

Cette fiche doit être associée à la fiche générale : « Troubles spécifiques des apprentissages »

Définition

- Trouble **sévère, spécifique** et **primitif** du développement du langage oral, supposé d'origine développementale, sans substrat organique décelable.
- Trouble **structurel** : le langage s'établit non seulement avec retard mais de façon déviante, ne suivant pas les caractéristiques du langage d'un enfant plus jeune.
- Trouble **durable**, perdurant bien après six ans, laissant souvent des séquelles plus ou moins sévères (répercussions au niveau du langage écrit).

Pour parler de dysphasie, il faut **éliminer différentes pathologies** (diagnostic par exclusion) à savoir :

- un déficit auditif
- une malformation des organes phonatoires
- une déficience intellectuelle
- une lésion cérébrale acquise
- un trouble envahissant du développement
- un trouble de la personnalité
- une carence éducative ou affective grave.

Si l'on s'intéresse aux troubles spécifiques du langage, il faut **différencier** :

- les troubles fonctionnels c'est-à-dire **les retards simples de parole** et de langage qui se caractérisent par un décalage chronologique par rapport au développement normal de l'enfant,
- des troubles structurels que sont **les dysphasies** qui sont des troubles graves et durables des structures langagières.

Le retard de parole et/ou de langage est transitoire : il existe un décalage dans l'acquisition des étapes normales. Le langage se développe lentement mais normalement. La mise en place d'une rééducation orthophonique montre des progrès rapides.

En revanche, il convient de rester vigilant au moment de l'acquisition du langage écrit, car même si le retard de langage oral se résorbe, l'enfant peut manifester des difficultés d'apprentissage en lecture et en orthographe.

La dysphasie de développement est primaire et durable : il s'agit d'une anomalie du développement du langage en lien avec un dysfonctionnement des structures cérébrales spécifiquement mises en jeu lors du traitement de l'information langagière.

Le langage s'établit non seulement avec retard mais surtout de manière déviante c'est-à-dire que sa mise en place ne se fait pas selon les étapes attendues du développement du langage. Des limitations importantes au niveau de l'expression et/ou de la compréhension verbale sont observées.

Contrairement au retard, la dysphasie est un trouble durable, perdurant bien après six ans et laissant parfois des séquelles définitives plus ou moins marquées (mots déformés, langage déstructuré, etc.).

Une longue réadaptation est nécessaire ; les progrès langagiers sont lents malgré la prise en charge orthophonique. Il y a nécessité de mettre en place des adaptations pédagogiques adaptées tout au long de la scolarité de l'enfant.

La frontière est difficile à établir entre dysphasie et retard de langage avant 5/6 ans.

Quand suspecter une dysphasie ?

Il existe d'importantes variations individuelles dans le développement normal du langage.

Cependant, il existe des **critères de déviance** permettant de **repérer** une dysphasie. Ces signes sont divers d'un enfant à l'autre, ils ne sont pas tous présents et peuvent être diversement associés. Aucun signe n'est décisif à lui seul :

- Trouble de l'évocation lexicale : l'enfant cherche ses mots, utilise des périphrases, manifeste une lenteur d'évocation. On retrouve un temps de latence avant de parler.
- Trouble de l'encodage syntaxique : l'enfant dysphasique est en difficulté pour former des phrases. Par exemple, on note un style télégraphique sans utilisation de flexions verbales ni mots fonctionnels (articles, pronoms, etc.). L'enfant est conscient de ses difficultés et est gêné pour trouver la forme syntaxique à utiliser.
- Trouble de la compréhension
- Trouble de l'informativité : l'enfant ne parvient pas à donner des informations suffisantes par le seul biais du canal verbal. Il peut utiliser d'autres moyens pour se faire comprendre (mimiques, gestuelle, etc.)
- Dissociation automatico-volontaire : l'enfant peut réaliser certains mouvements mais il ne peut les reproduire sur commande, volontairement. Cette difficulté concerne essentiellement les **aspects phonologiques et praxiques** (au niveau de la sphère bucco-faciale).

Troubles associés

- Déficit de la mémoire verbale à court terme
- Difficultés de concentration
- Troubles du comportement
- Difficultés en motricité fine et maladresse graphique
- Difficultés en mathématiques

A qui s'adresser ?

Le diagnostic de dysphasie nécessite une évaluation multidisciplinaire : médicale, orthophonique, tests psychométriques.

Dans la classe ?

Conseils généraux

- Expliquer aux autres élèves de quoi souffre un enfant dysphasique, ne pas le mettre à l'écart **mais au contraire avec de bons élèves qui le stimuleront.**
- L'enfant dysphasique a besoin d'être **sécurisé et entouré**. Il est déstabilisé face à une situation nouvelle que ce soit une modification d'emploi du temps, un changement de salle inhabituel, ou l'arrivée d'un enseignant remplaçant. Comme il n'arrive pas à s'exprimer correctement, il n'arrive pas à demander de l'aide ; il faut donc le prévenir des changements, lui expliquer le pourquoi, verbaliser ses craintes face au changement.
- Importance de la constance ou de la mise en place par l'enseignant d'une routine c'est à dire de présenter les activités de façon similaire.
- Ces enfants sont fatigables :
 - réduire en quantité ce qu'on leur demande mais être exigeant sur le travail demandé.
 - ne pas les garder en classe pendant les heures de récréation pour finir un travail.
 - accepter de les laisser partir pendant les horaires scolaires pour les rééducations.
- La dysphasie étant considérée comme un handicap, mettre en place un PAI
- Utiliser la règle du tiers-temps : soit accorder plus de temps pour exécuter le travail demandé, soit demander moins d'exercices pour le temps imparti. (1/4 d'exercices en moins).

Organisation matérielle

L'enfant dysphasique a des troubles de **perception et d'organisation temporelle**

- L'élève doit s'approprier la conscience du temps : établir une routine et une organisation structurée par l'utilisation de calendriers, horloge, montre...
- N'afficher dans la classe que ce qui est significatif pour l'élève, ce qui lui sert de repère. Attention toutefois à ne pas surcharger les murs d'informations.
- Apprendre à l'enfant à gérer son aire de travail : lui faire prendre seulement ce dont il a besoin, au moment où il en a besoin.
- L'installer dans la classe dans le champ visuel de l'enseignant, loin des fenêtres et de la porte et de tous éléments distrayants : **il a besoin - le plus possible - d'une classe calme sans agitation ni bruit.**

Relation avec les parents et les rééducateurs

- Ne pas donner trop de devoirs à la maison.
- Les rencontres avec les parents doivent être fréquentes. Elles doivent permettre de mieux connaître les besoins de l'enfant et d'adapter la pédagogie.
- Les parents et l'orthophoniste (ou autre spécialiste) peuvent être une aide pour l'enseignant, on peut les solliciter. Par exemple, dire par avance aux parents et/ou aux spécialistes qu'un thème sera abordé en classe et leur demander de travailler le vocabulaire.
- N'hésitez pas à demander l'intervention d'un tiers : médecin scolaire, infirmière, membres du RASED.

Comment favoriser les apprentissages ?

- Respecter le rythme de l'élève. Tout enfant "dys" met plus de temps qu'un autre enfant pour acquérir les mêmes notions.
- Faire expliciter par de bons élèves leurs stratégies de travail pour que l'élève en difficulté s'approprié celles qui lui conviennent en les intégrant à ses propres modes de fonctionnement.
- Supporter toujours l'apprentissage par une aide visuelle et /ou tactile et /ou physique.
- Accompagner les explications d'une démonstration.

... Pendant les temps d'apprentissages...

Réaliser des activités courtes, intéressantes.

Alterner et varier le type d'activités sur un même thème : moments d'échanges verbaux et moments de manipulation.

Compléter l'information verbale par des mots écrits au tableau, des schémas, des dessins ; toujours donner des exemples.

... Pour une notion nouvelle ...

Prendre appui sur le concret et graduer du concret vers l'abstrait.

Enseigner une notion nouvelle en se référant à des éléments connus.

Intégrer les notions nouvelles au quotidien.

... Pour la mémoire à long terme...

Aider l'enfant à développer des stratégies de catégorisation, à relier les informations à ses connaissances antérieures, lui donner des méthodes.

Ces enfants ont des difficultés de mémorisation auditive, donc des difficultés pour apprendre des poésies, répéter des leçons. Ils retiendront mieux : les dessins, les schémas simples et des titres en couleur.

Favoriser l'expression

Quelle que soit la forme de dysphasie : **encourager tout effort.**

- Susciter des situations pour faire parler l'enfant :
 - Créer un besoin
 - Modifier un peu la routine établie dans la classe
 - Oublier des choses, donner un jeu incomplet ...
- Ces enfants ont un stock lexical souvent faible :
 - Accepter une imprécision de vocabulaire lorsque le sens en est proche, mais redire sa phrase en utilisant le mot correct. Ne pas le faire répéter, mais l'aider plutôt à préciser sa pensée.
 - Accepter le manque du mot mais reformuler avec le terme exact.
 - Inciter à produire des gestes pour compléter son message.
- Pour aider un enfant qui a des difficultés d'évocation faire de l'ébauche orale (cf paragraphe : Favoriser la communication), rythmer les phrases, donner des indices pour les sons difficiles.

Favoriser la communication (enseignant élève)

...Attirer l'attention de l'enfant...

- Le nommer pour qu'il se sente concerné.
- Contrôler le bruit ambiant
- Se mettre à son niveau physique
- S'assurer d'un contact visuel et même physique : épaule, main...
- Utiliser des phrases courtes et simples

...Donner des consignes claires...

- Ralentir le débit verbal,
- Donner une consigne à la fois,
- Utiliser du vocabulaire connu, concret et précis,
- Accompagner de gestes, de mots écrits au tableau, d'images (pictogrammes, dessins...),
- Accentuer les mots clefs de la consigne,
- Ajouter de l'intonation et une expression faciale : mimer le message quand cela est possible.
- Aider l'enfant qui a des difficultés à évoquer un mot en faisant de l'ébauche orale : donner le début du mot (ex : cha pour chapeau) ou encore utiliser une phrase porteuse (ex : on le porte sur la tête).
- Encourager les habiletés d'écoute : posture, regarder la personne qui parle et ne pas bouger.
- En ce qui concerne les courts écrits : remplacer la prise de notes par des notes dactylographiées, claires, concises et dont le plan apparaît clairement.

Vérifier la compréhension de l'élève

- Reformuler les paroles de l'enfant, lorsqu'il y a une erreur syntaxique.
Ex : Moi manger pomme l'enseignant reformule : " Ah, oui, tu manges une pomme " ou à la rigueur : " Tu veux dire : je mange une pomme "
Attention : rien n'énerve plus un dysphasique que de lui faire prendre conscience de sa difficulté à formuler.
- Lui poser des questions. Si l'enseignant ne comprend pas l'élève : poser une question fermée, une question à choix, demander des indices, des précisions. (réponse " oui " ou " non ", " Tu veux la boule jaune ou la boule verte ? "...)

La lecture

- **Ne pas retarder l'entrée au CP pour un langage oral déficient.** L'écrit permet d'enrichir l'oral par l'agrandissement du lexique et la représentation graphique de la structure phonémique de la parole ; il permet aussi de structurer le langage oral.
- L'apprentissage de la lecture passe souvent par une méthode gestuelle et /ou visuelle et /ou kinesthésique.
- **L'entraînement à la conscience phonologique est très important.**
- Travailler le champ sémantique afin d'élargir son lexique.

Le contrôle des connaissances

- Prévoir des interrogations à choix multiples. L'élève n'écrit pas trop et évite ainsi le manque du mot.
- Sinon, permettre à l'enfant de répondre avec des phrases courtes mais correctes.
- Evaluer l'enfant dans le cadre de son projet, c'est à dire en considérant ses progrès mais toujours le situer par rapport à son âge de façon à ne leurrer personne.

Selon la sévérité des troubles, la MDPH attribuera une éventuelle aide humaine (AVS) pour une quotité horaire donnée. Ses missions seront définies dans le cadre de l'Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) pour déterminer la place et le rôle de chacun.

Bibliographie

A partir de la bibliographie établie par Patrice COUTERET

<http://www.inshea.fr/>

- M. Bernardi : *Dysphasie, organisation narcissique et soi verbal*, Psychiatrie de l'enfant XLII, I, 1999.
- C. L. Gérard : *L'enfant dysphasique*, Bruxelles, De Boeck Université, 1993
- R. Goigoux : *Les élèves en grande difficulté de lecture et les enseignements adaptés*, Suresnes, Editions du CNEFEI, Collection Etudes, 2001
- M. Monfort, A. Juarez Sanchez : *L'intervention dans les troubles graves de l'acquisition du langage et les dysphasies développementales. Une proposition de modèle interactif*. Isbergues, Ortho Edition, 1996
- Observatoire National de la lecture : *Apprendre à lire*, Paris, Odile Jacob, 1998
- C. Pech-Georgel, F. George : *Approches et remédiations des dysphasies et dyslexies*, Marseille, Solal Editeur, 2002

REVUES :

ANAF :

- *Langage oral et dysphasie de développement*, n°61, Février 2001
- *Dysphasies : aspects scientifiques, pédagogiques et vie quotidienne*, n° 76-77 Mars 2004
- S.Bris, CL.Gérard, JL.Adrien : *Développement de la " théorie de l'esprit " et de la conversation chez l'enfant dysphasique*, n°52-99.

CDROM :

- P.Couteret : *Les troubles spécifiques du langage oral et écrit*, CNEFEI-CRDP, Suresnes-Lille, 2005
- Echenne, R. Cheminal : *Les anomalies du développement du langage parlé chez l'enfant*, Annales de Pédiatrie Vol 44, n° 1 p 31-37, Paris, 1997